

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.125

L'An Deux Mille Trois, le 18 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

12 DECEMBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE

12 DECEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjointes.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, ISENDICK, JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST par M. LE GUEUT
Mme MONTRON par M. BOISNARD
M. BUJARD par M. CHABANEAU
M. CAU par Mme CROUE
Mme COURTIN par Mme GRAMMATICO
M. FAVRE par Mme PELTIER
M. GUIARD par Mme JOLY
Mme LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. POTENNEC par Mme LECOMTE
Mme TERRIEN par M. DENIS

ABSENTS-EXCUSES : Néant.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 33

Mme ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE MUSEAL A PONTAILLAC
AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

VOTE : UNANIMITE

Par délibérations en date des 20 mars 2003 et 30 juin 2003, la Ville de Royan a approuvé les marchés de travaux relatifs à l'opération d'aménagement d'un espace muséal à Pontaillac. Au cours des travaux, des problèmes techniques sont apparus au niveau des fondations (présences de têtes de pieux d'anciennes constructions) et des chapes-supports d'étanchéité des toitures basses (chapes à démolir et à recouler).

De plus, le bâtiment devant être ouvert au public à titre temporaire durant la saison estivale, un certain nombre d'aménagements de sécurité ont été exigés par le bureau de contrôle (Rampe d'accès et installations électriques provisoires aux normes).

L'ensemble de ces travaux impliquent des modifications de prestations pour les lots suivants :

- lot n° 1 "Gros-oeuvre" :
 - . plus value fondations
 - . Chapes d'étanchéité (démolition et coulage)
- lot n° 2 "Etanchéité" :
 - . modification du réseau d'eaux pluviales (suite modifications chapes)
- lot n° 4 "Menuiserie bois" :
 - . plan incliné bois pour issues de secours (exposition estivale)
 - . dito pour entrées principales
- lot n° 6 "Electricité" :
 - . installations provisoires (exposition estivale)
 - . modification du système de chauffage

Les projets d'Avenants aux marchés de travaux font apparaître les plus values résiduelles suivantes :

- Ent. PITEL - lot n° 1 Gros-oeuvre : + 19.724,35 Euros HT soit + 14,5 % ce qui porte le montant initial du marché de 136.010,90 Euros HT à 155.735,25 Euros HT
- Ent. S.O.E - lot n° 2 Etanchéité : + 377,84 Euros HT soit + 1,67 % ce qui porte le montant initial du marché de 22.560,74 Euros HT à 22.938,58 Euros HT
- Ent. ROUIL - lot n° 4 Menuiseries bois : + 2.092,19 Euros HT soit + 21,71 % ce qui porte le montant initial du marché de 9.636,90 Euros HT à 11.729,09 Euros HT
- Ent. BRUNET-DROUILLAC - lot n° 6 Electricité : + 4.286,00 Euros HT soit + 4,55 % ce qui porte le montant initial du marché de 94.193,80 Euros HT à 98.479,80 Euros HT

Les projets d'Avenants ont été approuvés par les Commissions des Travaux et d'Appel d'Offres du 27 novembre 2003.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Municipale d'approuver les projets d'avenants et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer les documents y afférents.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu les Marchés de Travaux concernant l'aménagement d'un espace muséal à Pontaillac,
- Vu les projets d'Avenants,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux du 27 novembre 2003,
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2003,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver les projets d'avenants concernant l'exécution des travaux supplémentaires dans le cadre de l'opération d'aménagement d'un espace muséal à Pontaillac.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et à signer les pièces nécessaires à la réalisation des avenants à intervenir avec :
 - Ent. PITEL - lot n° 1 Gros-oeuvre : + 19.724,35 Euros HT soit + 14,5 % ce qui porte le montant initial du marché de 136.010,90 Euros HT à 155.735,25 Euros HT
 - Ent. S.O.E - lot n° 2 Etanchéité : + 377,84 Euros HT soit + 1,67 % ce qui porte le montant initial du marché de 22.560,74 Euros HT à 22.938,58 Euros HT
 - Ent. ROUIL - lot n° 4 Menuiseries bois : + 2.092,19 Euros HT soit + 21,71 % ce qui porte le montant initial du marché de 9.636,90 Euros HT à 11.729,09 Euros HT
 - Ent. BRUNET-DROUILLAC - lot n° 6 Electricité : + 4.286,00 Euros HT soit + 4,55 % ce qui porte le montant initial du marché de 94.193,80 Euros HT à 98.479,80 Euros HT
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au Budget Communal 2003 article 2313.322.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS